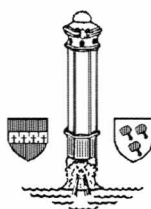


Cercle d'histoire, d'archéologie et de
folklore d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles
tél.: 02-376 77 43
C.C.P.: 000-0062207-30



Geschied- en Heemkundige kring van
Ukkel en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9, 1180 Brussel
tel.: 02-376 77 43
P.C.R. 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN

Janvier 2007 - n° 188
Bulletin bimestriel

Januari 2007 - nr 188
Tweemaandelijks tijdschrift

NOS PROCHAINES ACTIVITÉS – ONZE VOLGENDE ACTIVITEITEN

Le samedi 20 janvier 2007 À 14 h 30: Remise des outils et autres éléments néolithiques ramassés à Linkebeek à l'a.s.b.l. «De Rand», Centre «De Moelie», rue Saint-Sebastien à Linkebeek. Pour le parking, suivre la rue de la Station, la rue Van Linthout et la rue Van Dormael.

Op zaterdag 20 januari 2007 Te 14 u. 30: Overdracht van het gereedschap en andere neolithische voorwerpen die in Linkebeek werden opgeraapt aan de v.z.w. "De Rand" in het Centrum "De Moelie", Sint-Sebastiaanstraat te Linkebeek. Parkeerplaats: bereikbaar door de Statiestraat, de Van Linthoutstraat en de Van Dormaelstraat.

Le vendredi 9 février 2007 Assemblée Générale à 20 h au **Centre Boetendael**, 96 rue du Doyenné à Uccle-Centre, suivie d'une conférence de M. Jean Deconinck sur «Les événements de l'année 1635 à Uccle» (voir ci-après).

Op vrijdag 9 februari 2007 Algemene Vergadering in het Boetendael Centrum, 96 Dekenijstraat te Ukkel-Centrum. Daarna zal de Heer Jean Deconinck spreken over "Les événements de l'année 1635 à Uccle" (zie bladzijde 3).

AUTRES ACTIVITÉS – ANDERE ACTIVITEITEN

Tous les lundis, à 18 h, 18 h 30, 19 h et 19 h 30 Nous vous rappelons qu'aux heures indiquées, il vous est loisible d'écouter sur 87,7 MHz les émissions de Radio 1180, patronnées par l'*Association des Comités de Quartier Ucclois* (A.C.Q.U.). Ces émissions comprennent normalement une chronique historique assurée par notre cercle, une chronique urbanistique donnant notamment la liste des demandes de permis d'urbanisme en cours d'enquête et des informations relatives entre autres aux séances du Conseil Communal et du Conseil de Police.

APPEL À NOS MEMBRES

Nous souhaitons créer un «site web» pour notre cercle. Nous faisons appel aux membres qui pourraient nous aider à créer un tel site et à le faire fonctionner.

Meilleurs vœux - Beste wensen

Comme le veut la coutume nous souhaitons à tous les lecteurs de ce bulletin et de la revue *Ucclesia* nos vœux les meilleurs à l'occasion de l'année nouvelle. Nous espérons qu'elle leur apportera santé et bonheur. Ce bonheur, nous le souhaitons également à tous ceux qui habitent Uccle et ses environs et à tous ceux qui sont en passe de s'y installer. Il faut bien constater en effet que l'urbanisation d'Uccle a pris, ces derniers temps, une nouvelle vigueur. Que ce soit au plateau Engeland, au plateau Avijl et ses abords, au Moensberg, aux alentours du Melkriek ou à la chaussée de Drogenbos, et partout où subsistent encore des espaces constructibles, se pressent les chantiers ou les projets. Est-ce à dire qu'il faille nécessairement pour cela «du passé faire table rase» comme le proclame un hymne bien connu? Nous continuons à espérer le contraire.

Les descriptions idylliques d'Uccle, au XIX^e ou au début du XX^e siècle sont nombreuses. C'est ainsi qu'en 1858, le vicaire Daelemans chantait les trois grandes et riantes vallées qui se partageaient le sol ucclois. Il en magnifiait notamment les richesses qui s'offraient au promeneur: *“Op deze beken draeijen 13 watermolen; en die valleijen verleenen aen den wandelaer fraije en verlustende aenschouwingen, die gedurig van gedaente veranderen: hier ondekt men in de vertorens, landen en bosschen, terwyl men onder aen den voet schoone dreven, wandelingen, kastelen en springende fonteynen aenschouwt; daer zyn het diepten die zeer styl afhellen en eenen woesten grond voorbrengen; hier ziet men menige woonsten der landslieden die, als 't ware, de eene boven de andere tegen de bergen hangen, met een woord, het is als een klein Zwitserland”*.

Quant à Xavier De Bue, il décrivait ainsi l'ancienne drève Coghen qu'il avait connue dans son enfance: «Quelle merveille c'était!: Longue de plus d'un kilomètre, la drève Coghen donnait en ligne droite sur l'ancienne grille d'entrée du Château. Bordée de chaque côté d'une rangée d'arbres magnifiques, elle se trouvait au pied du versant des hauteurs du Chat, dont la crête se dessine encore par les sablonnières Limnander et Brugmann. Piqué d'arbres fruitiers et de maisonnettes blanches, ce versant constituait le plus joli coteau que l'on pouvait rêver.» Les poètes n'étaient pas en reste et nous ne résistons pas à l'envie de reprendre ici quelques vers de Prosper Roidot décrivant la ferme Saint-Éloi:

*La ferme douce elle est là-bas
Parmi les hauts sapins et les vergers d'automne
Que les glorieux étés, amis des paysans
Ont fleuris de soleil, ensemencés de pommes
Elle est près de la mare où les troupeaux paisibles
Chaque matin, vont boire à larges traits bruyants
Tandis que le brouillard remonte les talus,
Vers l'horizon, planté de noires sapinières.*

On conçoit dès lors que nombreux furent les amateurs qui espèrent trouver le bonheur dans notre «verte» commune. Mais faut-il, pour accueillir de nouveaux habitants supprimer les sentiers existants, abattre les grands arbres, envoyer les eaux courantes à l'égout, faire disparaître les sources, détruire les chemins creux, combler les pièces d'eau; faut-il continuer à laisser bâtir en intérieur d'îlot, surtout dans les quartiers les moins favorisés et à proximité immédiate des habitations existantes, faut-il laisser disparaître le petit patrimoine ou des œuvres architecturales témoignant du savoir-faire d'architectes de renom, faut-il dans les quartiers densément bâtis laisser détruire les derniers espaces arborés pour augmenter le nombre des parkings; faut-il laisser banaliser les espaces bâtis ou non-bâtis de la commune?

Ce serait là tuer la poule aux œufs d'or, et si l'on n'y prend garde, Uccle finira par perdre tous ses attraits tant vantés.

Le président

Notre assemblée générale

Nos membres sont cordialement invités à assister à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le vendredi 9 février prochain à 20 h au Centre Boetendael (96 rue du Doyenné à Uccle).

À l'ordre du jour: admission de nouveaux membres, nomination d'administrateurs et renouvellement de mandat pour certains d'entre eux, approbation des comptes et du budget et fixation de la cotisation pour 2008.

Nous prendrons ensuite le verre de l'amitié, puis nous aurons le plaisir d'écouter M. Jean Deconinck qui nous entretiendra des *«Évènements de l'année 1635 à Uccle»*.

Jean M. Pierrard, président.

Onze algemene vergadering

Deze zal op vrijdag 9 februari om 20 uur in het Boetendael Centrum (96 Dekenijstraat te Ukkel) gehouden worden. Alle leden worden er vriendelijk uitgenodigd.

Dagorde: toetreding van nieuwe leden, benoeming en herbenoeming van beheerders, goedkeuring van de rekeningen en van de begroting en vaststelling van het lidgeld voor het jaar 2008.

Daarna zal een verfrissing plaats vinden. Nadien zal de Heer Jean Deconinck ons spreken over: *“Lès évènements de l'année 1635 à Uccle”*.

Jean M. Pierrard, voorzitter.

Remises d'outils néolithiques et d'éclats de taille à l'association «De rand»

Comme nous l'avions signalé dans notre la revue Ucclesia de novembre dernier, nous avons décidé de remettre l'ensemble des pièces décrites dans ce numéro à l'association «de Moelie» dépendant de l'a.s.b.l. «De Rand» qui avait exprimé le désir de conserver ces pièces. Nous avons estimé en effet que cela pouvait permettre de mieux assurer la conservation de ces éléments et leur accessibilité au public local.

Nos membres et leurs amis sont donc invités à la remise de ces pièces qui aura lieu le samedi 20 janvier 2007 à 14 h 30 au Centre «De Moelie», rue Saint-Sébastien à Linkebeek.

Renouvellement des cotisations

Nous remercions tous ceux qui, suite à notre appel de novembre dernier, nous ont déjà versé leur cotisation pour 2007 et en particulier ceux qui ont bien voulu majorer celles-ci.

Les membres dont nous ne croyons pas avoir reçu la cotisation trouveront un nouveau bulletin de versement dans cet envoi. Pouvons-nous leur demander de bien vouloir nous verser celle-ci sans trop tarder, afin de nous éviter des rappels, toujours onéreux en temps et en argent, et afin de leur éviter des interruptions dans la réception de nos publications. Une erreur reste bien sûr toujours possible; veuillez nous téléphoner dans ce cas.

Les cotisations pour 2007 n'ont pas été modifiées et restent donc fixées comme suit.

Membre ordinaire	7,50 euros	Elles sont à verser au CCP 000-0062207-30 du Cercle d'histoire d'Uccle, rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles.
Membre étudiant	4,50 euros	
Membre protecteur	10 euros (min.)	

Notre visite à l'église des Minimes

Nous étions une vingtaine de participants pour la visite de l'église des Saints-Jean-et-Étienne-aux-Minimes. Nous y fûmes longuement et très aimablement reçus par l'Abbé Jacques Van Der Biest, curé de la paroisse. Il nous entretint de l'histoire de son église, laquelle est la seule église de Bruxelles qui appartient à ses paroissiens. Il nous fit visiter ensuite celle-ci et en particulier la très belle sacristie avec quelques beaux objets de culte qui y sont conservés, et aussi la chapelle de Notre-Dame de Lorette.

Notre visite au Clockarium

C'est une douzaine de participants qui se retrouvèrent au 163 boulevard Reyers pour la visite de ce musée installé dans un très bel hôtel de maître pour admirer l'importante collection rassemblée dans les trois étages de l'immeuble. Celle-ci se compose essentiellement de garnitures de cheminée comportant chaque fois une pendule et deux vases, le tout en faïence. Ces ornements furent très prisés chez nous durant la première moitié du siècle dernier dans les milieux populaires. (Le musée en possède près de 3800 exemplaires). Ces ensembles étaient fabriqués soit dans le Hainaut (région montoise), soit en Bohême, soit en France (dans le Nord principalement). Nous tenons à remercier notre guide, M^{me} Schaak pour ses très intéressants commentaires.

Déplacement de sentiers vicinaux: 124 (Engelandveldweg), 125 (Sperreboschweg) et 126 (Engelandvoetweg)

Une enquête est actuellement en cours depuis le 20 novembre dernier et jusqu'au 20 janvier prochain afin d'obtenir le déplacement des sentiers ci-dessus lesquels parcourent la partie du Plateau Engeland comprise entre le chemin du Puits, la rue Engeland, le domaine de l'Institut Pasteur et le cimetière de Verrewinkel, espace qui a fait l'objet d'une demande de permis de lotir. Nous avons demandé que les sentiers en question soient remplacés en tant que sentiers vicinaux, par un sentier qui contourne le lotissement en longeant approximativement la limite du domaine de l'Institut, sentier existant que nos membres ont pu parcourir l'an dernier. La Commission de Concertation ou, tout au moins, la commune d'Uccle, avait émis un avis favorable sur ce point.

Ce qui est proposé à l'enquête ne répond pas à cette demande, mais propose un tracé à travers le nouveau lotissement qui permettra peut-être aux nouveaux habitants de rejoindre plus aisément la zone verte (Natura 2000) adjacente mais induit manifestement pour le promeneur une perte de qualité importante et lui impose des détours injustifiés. Nous sommes tout à fait opposés à cette demande et demandons que le sentier de contournement soit maintenu et jouisse de la protection accordée par la législation aux chemins vicinaux, les nouveaux sentiers proposés pouvant être, au besoin, garantis par le permis de lotir.

Problèmes d'urbanisme

Immeuble situé 32 avenue du Prince d'Orange

La presse s'est fait l'écho de la demande de permis d'urbanisme introduite pour la construction à cet endroit d'un nouvel immeuble, impliquant la démolition d'une importante villa de style «Tudor» due à l'architecte Thomas Jasinski ainsi que d'une conciergerie du même style. Le terrain correspondant présente une superficie de près d'un hectare et est partiellement arboré; le P.P.A.S. en vigueur permettrait de diviser ce terrain en une douzaine de parcelles.

Malgré les grandes qualités de l'immeuble, la majorité de la Commission de Concertation réunie le 22 novembre dernier a émis un avis favorable moyennant certaines conditions visant notamment la préservation de la conciergerie, l'interdiction d'un mur antibruit et une meilleure description des arbres à supprimer. Par contre la Direction des Monuments et des Sites a émis un avis défavorable. Le 6 décembre la *Commission Royale des Monuments et des Sites*, sur demande de l'association «Pétition Patrimoine» a proposé le classement comme monument de la villa dont le sort est donc aujourd'hui entre les mains du gouvernement bruxellois.

Lotissement Dolez – Engeland

La Commission de Concertation a émis un avis favorable sous certaines conditions (notamment le passage à travers les clôtures des batraciens et petits mammifères) sur une demande de permis de lotir du champ situé entre les artères susdites et le domaine de l'Institut Pasteur. Sont prévus 12 maisons unifamiliales et 3 immeubles à appartements.

Ancienne villa «Meurice», 835 chaussée de Waterloo (voir aussi bul. 181)

Un nouveau projet introduit par le promoteur a reçu un avis favorable qui implique la démolition de la villa.

Nouvel immeuble rue Joseph Bens en intérieur d'îlot

Une demande de certificat d'urbanisme pour la construction d'un immeuble d'habitat à l'intérieur de l'îlot rue J. Bens – carré Tillens – Val des Roses, en remplacement d'un ancien entrepôt désaffecté a reçu un avis favorable sous condition.